

# LE SPPPI PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR DÉMINE LES ÉCHANGES SUR LA PLACE DE L'INDUSTRIE

En 50 ans, le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI) s'est évertué à entretenir le dialogue entre Etat, maires, industriels, salariés, citoyens... Tous seraient favorables à voir son périmètre élargi. Reste à savoir comment.

ECONOMIE

Killian

25 nov 2022 | 3 minutes

Le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI) a été le premier créé en France, en 1972, au moment où la zone industrialo-portuaire de Fos montait en puissance. Cinquante ans après, il continue de donner l'exemple, comme l'ont attesté les participants, locaux ou extérieurs, à la célébration de son anniversaire, le 18 novembre à Aix-en-Provence. Le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI) s'autoqualifie de « seul outil de dialogue et de concertation pour la prévention des pollutions, des risques industriels et de leurs impacts sur l'environnement et la santé » en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est dirigé par Gwenaëlle Hourdin qui a notamment porté depuis 2019 avec ses partenaires (Etat, collectivités, industriels, syndicats de salariés, associations, citoyens...) le dispositif « Réponses » sur la qualité de l'air mené sur 21 communes du pourtour de l'étang de Berre.

Lors des tables rondes organisées, les représentants des différents collèges qui le constituent ont loué ses efforts pour des échanges sereins, apaisés et constructifs, sur des thématiques de plus en plus sensibles dans la société. Et ils se sont félicités des progrès accomplis depuis dix ans sur le pilotage plus ouvert de la structure et l'intégration dans les concertations de citoyens qui habituellement ne les fréquentent pas. Beaucoup souhaitent donc qu'il n'en reste pas là !

## PLANIFIER POUR MIEUX AGIR

A commencer par son périmètre d'intervention. Même si sa dénomination mentionne depuis longtemps « Provence-Alpes-Côte d'Azur », la majeure partie de l'action du SPPPI reste ciblée sur l'étang de Berre et le golfe de Fos. « Il y a des progrès à faire sur la régionalisation » note ainsi Yves Noack, directeur de recherche au Cerege (centre européen de recherche et d'enseignement des géosciences de l'environnement), qui voudrait également « une relance du conseil scientifique ». Au nom d'Environnement Industrie, Gerard Ferréol admet cette nécessité d'élargissement, mais tout en restant sur le cœur de cible des pollutions et des risques.

Dans l'assistance, certains peinent à comprendre que le SPPPI reste à l'écart des débats actuels sur la zone de Gardanne-Meyreuil, vouée à une reconversion industrielle dont la plupart des riverains ne veulent pas entendre parler. Pour Jean-Michel Diaz, président du Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF), nombre de territoires paient aujourd'hui le manque de planification, malgré les plans locaux d'urbanisme. Des communes ont construit des quartiers entiers aux abords des usines et leurs habitants finissent par ne plus voir que les nuisances de l'industrie alors qu'elle est stratégique pour l'économie et l'emploi en Provence et plus encore pour imaginer et fabriquer les innovations qui permettront de mieux préserver demain l'environnement. « Planifier ce que nous voulons pour 2050 implique de travailler ensemble.

Avec « Réponses », le SPPPI a posé les bases du dialogue. Cette méthodologie doit maintenant passer à une échelle industrielle » réclame Jean-Michel Diaz. Anne-Cécile Rigail, cheffe du service des risques à la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) réclame de son côté d'avoir « des protocoles de suivi industrialisés » sur les actions mises en œuvre afin de permettre aux citoyens de se forger sur l'industrie une opinion plus éclairée, plus solide, qui ne se borne pas aux informations délivrées sur les réseaux sociaux.

## **ENGAGER DES MOYENS POUR PLUS DE RÉSULTATS**

Jean-Jacques Blanc pour Force Ouvrière ou Ginette Vastel, vice-présidente de France Nature Environnement, émettent, eux, le vœu d'approfondir le travail sur d'autres pollutions que l'air. « La santé humaine et la santé de l'environnement ne font qu'une. Avec plus de moyens, le SPPPI obtiendrait plus de résultats pour les populations » assure Ginette Vastel. Cette question des moyens, Jean-Philippe Murru (CGT) l'évoque également pour tenter d'établir dans un contexte difficile le mode de fonctionnement le plus intelligent possible. Marie-Claude Dhô-Fiandino, directrice adjointe « Stratégie Environnement » de la Métropole Aix-Marseille-Provence, regrette que les ressources humaines trop limitées du SPPPI pénalisent sa capacité à se projeter sur d'autres territoires. Elle reconnaît que « le SPPPI ne pourra pas tout faire ». Mais à ses yeux, lui permettre d'aller plus loin dans sa démarche de dialogue pourrait démultiplier les chances de faire reculer risques et pollutions. « Il faut aujourd'hui se donner un objectif de résultat, pas seulement une obligation de moyens » résume-t-elle, arguant de l'attente des citoyens sur les bassins les plus industrialisés.

Jean-Christophe Barla